MUTUELLES DE FRANCE
L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

Mutuelles de France Méditerranée

La lettre électronique des Mutuelles de France Méditerranée - n°10 - Décembre 2010

Dans ce numéro...

>> Dossier mobilisation 2011

> Les Mutuelles de France passent à l'offensive *pages 1 à 3*
> Choisissez votre formation *page 3*
> Colloque de la FMF à Bagnolet *pages 4 et 5*
> Les Hautes-Alpes consultent *page 5*

>> Initiatives

> Pays d'Arles : l'économie sociale a le vent en poupe *page 6*
> Rencontre avec... Jean-Claude Eyraud *page 7*

>> Brèves
page 8

>> L'agenda
page 8

DOSSIER
Mobilisation
2011
pages 2 à 5

ÉDITO

Place à l'action !

Maintenant que la loi portant réforme des retraites a été votée et promulguée malgré la vague de protestation et la mobilisation inédites que nous avons connues, le Premier ministre annonce une concertation nationale sur la protection sociale avec les syndicats, les professionnels de santé, les mutuelles, les assureurs, les collectivités territoriales.

Il y a tout lieu de penser que les mêmes méthodes et le même coup de force soient tentés pour faire exploser notre système de protection sociale solidaire. C'est proprement inconcevable ! L'ampleur des enjeux sociétaux qui sont en cause exige un grand débat public avec toute la population à la hauteur des défis à relever.

Les Mutuelles de France ont donc décidé de contribuer concrètement à instaurer ce débat en lançant dès maintenant une pétition nationale et en encourageant tous les acteurs sociaux à s'engager dans cette dynamique qui va nécessairement s'inscrire dans la durée.

Le travail mené dans plusieurs départements avec les différentes composantes de l'économie sociale solidaire constitue en ce sens un excellent tremplin pour cultiver nos convergences et favoriser cette action.

Les groupements mutualistes vont bien sûr multiplier les initiatives publiques dans les mois qui viennent, mais c'est aussi et d'abord la mission et la responsabilité de chacune et de chacun d'entre nous que de porter et partager ce débat dans notre entourage et dans l'opinion publique.
C'est d'ailleurs avec cette ambition que les Mutuelles de France Méditerranée ont programmé une série de sessions de formation et d'échanges afin d'outiller et aider les militants mutualistes.

Alors, signez, faites signer la pétition et engagez le dialogue !

Jacques Ribeyre
Secrétaire général
des Mutuelles de France Méditerranée

Attaques à répétition contre la " Sécu "

Les Mutuelles de France passent à l'offensive

Pétition nationale, lettre ouverte aux députés et sénateurs, initiatives communes avec les syndicats et les associations : la Fédération des Mutuelles de France (FMF) agit sur tous les fronts contre les nouvelles remises en cause de notre système solidaire de protection sociale. Les Mutuelles de France Méditerranée s'inscrivent pleinement dans ces actions et invitent d'ores et déjà tous les groupements et les militants à se mobiliser pour porter le débat dans l'opinion publique.

>>>

Lettre électronique des Mutuelles de France Méditerranée. Organisme régi par le Code de la Mutualité RNM n° 442 627 295.
Maison de la Mutualité n°1, rue François Moisson, 13002 Marseille. Tél. 04 91 13 19 46. Fax : 04 91 13 19 53 - Contact e-mail : mfmediterranee@orange.fr.
Responsable de la publication : Jacques Ribeyre. **Comité de rédaction :** Jean-Paul Benoit, Cécile Daumas, Jacques Ribeyre.
Conception-maquette : Agence ComVous - Rcs Marseille n° 485 138 499 000 10

Attaques à répétition contre la " Sécu "

Les Mutuelles de France passent à l'offensive

>>> (suite de la page 1)

"Chaque gouvernement qui passe trouve un moyen supplémentaire de remettre en cause le droit à la Sécurité Sociale. Cela ne peut plus durer." Les Mutuelles de France ont lancé le 23 novembre 2010 une pétition nationale avec pour slogan : *"La Sécu c'est bien pour moi, c'est mieux pour tous"*.

Cette initiative, lancée par la FMF le jour de son Assemblée générale, vise à sensibiliser la population aux dangers qui guettent notre système de solidarité nationale. Depuis le mois de septembre, plusieurs textes législatifs, en particulier le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011, ont ajouté de nouvelles "couches" au repli de l'assurance maladie obligatoire. Une fois de plus, ce sont les ménages et les complémentaires qui vont devoir payer la note.

"Dans notre pays, on ne participe plus vraiment en fonction de ses moyens et on ne reçoit plus en fonction de ses besoins", a regretté Pascale Vatel, Secrétaire générale adjointe de la FMF dans le rapport moral de l'Assemblée générale.

Le constat est implacable. *" Le régime obligatoire ne prend plus en charge que la moitié des soins de ville "*, poursuit-elle. Et d'ironiser : *"En matière de soins primaires, au train où vont les choses, c'est bientôt la Sécu qui sera la complémentaire des mutuelles. Ce n'est pas tenable ! "*

"La Mutualité doit se bouger"

Le président de la FMF, Jean-Paul Panzani, estime même qu'aujourd'hui *"la question du devenir de la Mutualité comme acteur de la solidarité est ouvertement posée dans la société".*

"La Mutualité doit se bouger. Et les Mutuelles de France ont un rôle à jouer dans cette intervention sociale du mouvement mutualiste ", ajoute-t-il dans un courriel adressé en octobre aux groupements adhérents et aux administrateurs fédéraux.

C'est la raison pour laquelle les Mutuelles de France ont décidé dès le début de l'automne de multiplier les actions et de les inscrire dans la durée. Une lettre ouverte des Mutuelles de France a été publiée en octobre à l'adresse des parlementaires pour protester contre les mesures anti-solidaires contenues dans le projet de loi de financement de la "Sécu" et la loi de finances 2011, sans oublier la loi organique qui a allongé jusqu'en 2025 le paiement de l'ardoise accumulée par la "Sécu". Cette lettre ouverte a été relayée par les Mutuelles de France Méditerranée auprès des 61 députés et 36 sénateurs des régions Paca, Corse et Languedoc-Roussillon en les conjurant de ne pas voter ces textes.

Pétition : obtenir un maximum de signatures

Dans le même temps, plusieurs rencontres ont pu avoir lieu entre des délégations des unions régionales FNMF (auxquelles ont souvent participé des élus des Mutuelles de France) et ces mêmes parlementaires pour les interpeller sur les conséquences néfastes des mesures soumises à leur vote. Toutes ces initiatives se sont résolument placées dans le cadre du premier

>>>

Pour signer en ligne la pétition nationale des Mutuelles de France, cliquer ici

Attaques à répétition contre la " Sécu "

Les Mutuelles de France passent à l'offensive

>>> *(suite de la page 2)*

acte du plan d'actions défini par la Mutualité d'ici les élections présidentielles.

Pour autant, le mouvement social ne peut subordonner son intervention à quelque calendrier électoral que ce soit. Il y a en effet urgence face à la recrudescence des renoncements aux soins pour raison financière ! Avec la pétition, les Mutuelles de France entrent dans une nouvelle phase qui doit permettre dès maintenant d'ouvrir le dialogue avec la population et de lui donner l'occasion concrète de s'engager de manière simple et directe sur quelques idées fortes. Cet appel à signatures porte également de manière dynamique dans l'opinion publique l'indispensable débat sur la protection sociale et la solidarité.

Rechercher des convergences avec les acteurs sociaux

La FMF n'entend pas rester seule dans ce combat pour plus de justice sociale. La stratégie déployée par le pouvoir et son attitude à l'égard du mouvement social à propos de la réforme des retraites sont significatives de sa capacité à mener à terme son entreprise de casse de nos systèmes de solidarité.
L'annonce faite par le président de la République d'organiser en 2011 un grand débat avec les associations et les syndicats pour la prise en charge du risque dépendance ne cache-t-elle pas la volonté de créer une diversion visant à continuer à démanteler notre protection sociale de manière insidieuse, voire même à l'accréditer et à l'accélérer ?
Dans ce contexte, la proposition des Mutuelles de France de tenir rapidement des assises de la solidarité avec l'ensemble des forces sociales revêt une importance considérable ! *"Notre objectif stratégique de faire converger les acteurs sociaux, non seulement contre la privatisation silencieuse de la Sécurité Sociale mais aussi pour être capable de penser ensemble l'avenir de la solidarité, redevient un objectif à la portée du mouvement social "*, fait observer Jean-Paul Panzani.
La tenue le 22 novembre à Bagnolet d'un colloque de la FMF sur la *"Mutualité dans la protection solidaire de demain"*, en présence de plusieurs associations, a constitué une première étape réussie *(lire page 4)*. *"C'est un nouveau moment de ce lieu de convergences entre syndicats, associations et Mutualité que nous voulons contribuer à mettre sur pied de manière durable"*, indique Pascale Vatel dans le rapport moral de l'Assemblée générale. Dans cette perspective, les Mutuelles de France Méditerranée ont prévu de multiplier les rencontres de terrain avec les différents acteurs sociaux présents dans son périmètre d'intervention pour travailler à cette dynamique.

Avec toutes ces actions, la FMF anticipe et prépare la mobilisation décidée par la Mutualité Française pour le premier semestre 2011 avec la tenue de meetings régionaux ouverts à la population. Ces rencontres *"doivent être pour la Mutualité, pour les acteurs que nous aurons réussi à faire converger, une formidable opportunité de formuler et de présenter des propositions "*, relève Jean-Paul Panzani. La question de la remise à plat du financement de l'assurance maladie, souvent annoncée mais toujours repoussée, est d'ores et déjà affichée comme une priorité.
Nul doute que ce sujet sera au menu de la concertation sur la protection sociale annoncée le 24 novembre par le Premier ministre, François Fillon, dans sa déclaration de politique générale.

D'ici là, tous les délégués des Mutuelles de France Méditerranée ont rendez-vous le 20 décembre à Aix en Provence pour l'Assemblée générale. Un temps fort de la démocratie mutualiste pour organiser et intensifier la riposte sur 2011 !

Réformes et mobilisation : choisissez votre formation

Aider et outiller les militants et administrateurs des groupements adhérents pour relayer la mobilisation dans l'opinion publique : c'est l'objectif du séminaire de formation réflexion proposé par les Mutuelles de France Méditerranée avec le concours de Sigma formation. Intitulé ***"la réforme permanente de la Sécurité sociale"***, ce stage de 2 jours propose un éclairage critique sur les réformes entreprises ces dernières années et… ces dernières semaines.

Un focus est réalisé sur les multiples transferts de charge opérés vers les ménages et les mutuelles. Une large place est consacrée au débat entre les participants en particulier sur les tendances lourdes qui se dessinent et autour des perspectives de mobilisation des mutualistes sur 2011 et 2012.
Une première session a réuni une dizaine de participants en fin d'année. Les Mutuelles de France Méditerranée vous invitent à vous inscrire pour l'une des prochaines sessions programmées :

> 31 janvier et 1er février
> 16 et 17 février
> 21 et 22 mars
> 6 et 7 avril
> 18 et 19 mai

Pour tout renseignement, merci de contacter Cécile Daumas - Tel : 04 91 13 19 46 - email : mfmediterranee@orange.fr

Colloque des Mutuelles de France

Repenser la solidarité

Le mouvement mutualiste, les associations et les syndicats doivent rompre leur isolement et faire tomber les cloisons pour élaborer des propositions communes. C'est la principale conclusion du colloque organisé le 22 novembre par la Fédération des Mutuelles de France à Bagnolet en présence de nombreux responsables mutualistes et associatifs.

© FNMF / N. Mergui

Karim Felissi et Guy Bossy, respectivement administrateur de la Fnath et de l'UFC Que choisir, ont apporté leur soutien à la démarche de mobilisation engagée par le mouvement mutualiste.

La Sécurité Sociale se porte mal, les pouvoirs publics ne soignent pas le malade, les assureurs commerciaux montrent leurs dents... Quel rôle entend jouer le mouvement mutualiste face à la crise actuelle ?

La FMF a ouvert le débat le 22 novembre en organisant un colloque à Bagnolet sur la *"Mutualité dans la protection sociale solidaire de demain"*.
A cette occasion, deux tables rondes se sont déroulées avec la participation de responsables mutualistes, d'un administrateur de la Fnath et d'un administrateur de l'UFC Que choisir qui a récemment publié une analyse sur l'intervention des complémentaires santé. Des perturbations dans les transports ont malheureusement empêché les responsables syndicaux de la CGT et de la CFDT de contribuer à cet échange comme cela était programmé.

Pour autant, cette reprise de dialogue avec les acteurs sociaux amorce bien la stratégie décidée par les Mutuelles de France. *"Il faut faire tomber les cloisons avec les acteurs sociaux et construire ensemble le débat public qui s'impose"*, a souhaité Jean-Paul Benoit, premier vice-président de la FMF.
Objectif : revisiter le modèle solidaire actuel qui montre ses limites *"au plan économique"* et en matière de *"prise en charge des populations"* avec *"l'explosion"* des inégalités.
"Nous devons entrer dans un vrai débat avec vous pour rechercher des solutions", a réagi Karim Felissi, administrateur de la Fnath.
Pour ce représentant des malades, les

>>>

Colloque des Mutuelles de France

Repenser la solidarité

>>> (suite de la page 4)

mutuelles se trouvent *"entre le marteau et l'enclume, coincées entre une assurance maladie qui se désengage de plus en plus et des assureurs de plus en plus agressifs"*. D'où la nécessité *"de se mettre autour de la table"* pour éviter que la solidarité n'explose.

Réfléchir à des " stratégies d'alliance "

Marc Zamichiei, administrateur de la FMF, a dénoncé la politique actuelle des pouvoirs publics, qui consiste à *"reporter pas à pas les charges sur les organismes complémentaires"*, comme l'a encore démontré l'actualité récente. Face à cette situation, le mouvement mutualiste n'entend pas rester impassible. Pour Etienne Caniard, membre du collège de la Haute autorité de santé (HAS), candidat déclaré à la succession de Jean-Pierre Davant à la présidence de la FNMF, la Mutualité est *"aujourd'hui perçue comme une citadelle assiégée"*. *"Il faut persuader les autres composantes du mouvement social de réfléchir à des stratégies d'alliance".*

Dans ce débat, les mutuelles devront marquer leurs différences par rapport aux assureurs et aux institutions de prévoyance. *"Qui aujourd'hui connaît les valeurs mutualistes ?"*, a feint de s'interroger Guy Bossy, administrateur de l'UFC- Que choisir, principale association de défense des consommateurs. *"Il vous faut répondre à un paradoxe qui est celui de l'éthique mutualiste par rapport au marché"*, a-t-il suggéré.

Ce positionnement est d'autant plus important dans ce moment où les dérives assurantielles se multiplient. *" Les mutuelles sont celles qui accueillent le plus les personnes en situation précaire et les personnes âgées,* relève Marc Zamichiei. *Nous ne sommes pas des opérateurs comme les autres. Nous n'avons ni les mêmes formes d'intervention, ni la même gouvernance, ni les mêmes valeurs".*

"Dans notre mouvement, les adhérents ont clairement leur mot à dire ", complète Dominique Joseph, trésorière générale adjointe de la FNMF. Toutes ces spécificités forment un ensemble cohérent. *"La Mutualité doit rester elle-même, ne pas être un simple assureur qui rembourse mais un véritable acteur de santé qui accompagne les adhérents tout au long de leur vie"*, indique pour sa part Thierry Beaudet, président de la MGEN.

Tous les intervenants s'accordent à dire qu'au-delà des questions de financement, c'est le concept même de la solidarité qui est aujourd'hui remis en cause. L'avenir de notre modèle de société est en jeu.

Le cap est donc fixé pour les mois à venir. *"Nous ne pouvons déléguer ces questions aux responsables politiques,* souligne Jean-Paul Benoit. *Nous devons provoquer avec l'ensemble du mouvement social un grand débat national afin de refonder le contrat solidaire entre l'assurance maladie obligatoire et les mutuelles".*

Les Hautes-Alpes consultent

Objectif atteint ! La délégation départementale des Hautes-Alpes de la Mutualité Française Paca a réussi son pari en lançant cet automne une consultation sur la protection sociale auprès des habitants. Au total, 1300 questionnaires ont été recueillis entre le 20 septembre et le 10 octobre par téléphone et via un site internet dédié.

Principal enseignement : les Hauts-Alpins, à l'instar de la Mutualité, confirment majoritairement leur attachement au système de protection sociale. Si 74 % des personnes interrogées sont satisfaites de leur régime obligatoire d'assurance maladie, elles sont encore plus nombreuses à féliciter leur complémentaire santé (90 %). Les habitants des Hautes-Alpes ressentent également la nécessité d'une réforme pour préserver la solidarité, en jouant notamment sur le levier du financement.

La presse départementale écrite et audio a bien relayé cette initiative en pleine actualité autour du débat sur le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale. Après cette première étape, la délégation départementale travaille à la mise en place courant 2011 de débats réunissant les élus locaux, les partenaires sociaux et bien sûr les Hauts-Alpins. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan d'actions de la FNMF (lire page 2).

Pays d'Arles

L'économie sociale et solidaire a le vent en poupe

La Mutuelle de France Rhôn'Alpilles s'implique activement dans l'association créée le 25 novembre par 17 structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) du pays d'Arles.

Consolider le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le pays d'Arles : tel est l'objectif d'une toute nouvelle association, le "Resspa" (réseau de l'ESS du pays d'Arles), constituée le 25 novembre dernier. Ses 17 membres fondateurs, parmi lesquels la Mutuelle de France Rhôn'Alpilles, partagent des valeurs de citoyenneté, de solidarité, de partage, d'entraide et d'ouverture aux autres.

"Cette démarche engagée depuis deux ans permet à la Mutuelle de France Rhôn'Alpilles d'être mieux repérée dans l'environnement local", nous indique sa présidente, Dalia Navarro. *"C'est aussi l'occasion de positionner la Mutualité et nos revendications"*, ajoute cette élue.
Tout commence fin 2008 lorsque la municipalité d'Arles prend l'initiative de réunir les acteurs de l'économie sociale du Pays d'Arles dans le cadre du mois de l'ESS. Le succès est au rendez-vous et les échanges nourris. Il faut dire que ce secteur totalise à lui tout seul un emploi sur 5 en Arles et affiche une progression annuelle de ses effectifs proche de 6%.

Théâtre forum et commerce équitable

Un an plus tard, 11 structures dont la Mutuelle de France Rhôn'Alpilles, franchissent un pas supplémentaire en créant un réseau informel afin de favoriser une *"meilleure représentativité"* des membres auprès *"des diverses institutions, collectivités locales, régionales et nationales"*.
La création le 25 novembre d'une association vise à aller plus loin en portant notamment des projets de territoires pour le développement de l'ESS en pays d'Arles. A cette occasion, les 17 structures adhérentes ont organisé une journée spéciale intitulée *"Le pays d'Arles autrement"*. Cette manifestation, inscrite à l'agenda du mois de l'ESS, a été mise sur pied en partenariat avec la ville d'Arles, la communauté d'agglomération "Arles Crau Camargue Montagnette", la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) Paca et l'Agence provençale pour une économie alternative et solidaire (Apeas).

Au programme notamment : du théâtre forum. L'occasion de proposer au nombreux public présent des jeux de rôle pour promouvoir l'économie sociale. La journée s'est achevée autour d'un buffet dinatoire avec des produits issus du commerce équitable suivi par un concert du groupe Corazao soutenant le label "musique équitable ".

La Mutuelle de France Rhôn'Alpilles a adressé un courrier d'invitation à cette journée aux adhérents, accompagné d'un quizz sur l'ESS et de l'annuaire recensant tous les membres de l'association. Le groupement a également accueilli à son siège d'Arles le public du 22 au 24 novembre pour une sensibilisation sur toutes ces questions.

La création de l'association ouvre de nombreuses perspectives de partenariat à la mutuelle, en particulier avec les structures d'insertion sociale et professionnelle. *"Nous pourrons proposer à nos personnes protégées de nouveaux services par exemple dans le domaine des services à la personne"*, se félicite Dalia Navarro. Le tout en soutenant des projets solidaires !

Brèves

Priorité santé mutualiste

Les Ssam sur le pont

Le conseil national des services de soins et d'accompagnement mutualistes (Ssam) a adopté en mai dernier un plan d'actions visant à définir leur rôle stratégique dans le développement de Priorité santé mutualiste sur le terrain. Quatre régions expérimentales ont été choisies : Paca, Languedoc-Roussillon, Limousin et Normandie. Les premières actions portent sur la sensibilisation des responsables et des salariés des Ssam pour connaître et promouvoir les objectifs et les différents services de PSM. Les Ssam peuvent s'appuyer sur différents outils de communication pour relayer le dispositif auprès des patients. Dans nos régions, des rencontres sont actuellement initiées par les Mutuelles de France Méditerranée avec les responsables du Livre III, département par département, pour construire cette appropriation.

Rencontre avec ...
Jean-Claude Eyraud

"En se regroupant, on est toujours plus forts et mieux représentés", ***estime Jean-Claude Eyraud, président de la Mutuelle Action Sociale 04-05.***

Jean-Claude Eyraud est président de la Mutuelle Action Sociale (MAS) 04-05, conseiller à la délégation départementale Hautes-Alpes de la Mutualité Française Paca.

L'Union départementale de l'économie sociale et solidaire Hautes-Alpes (Udess 05) a été créée depuis plus de 3 ans. La Mutuelle Action Sociale 04-05 fait partie des membres fondateurs. Pourquoi une telle initiative ?

Jean-Claude Eyraud : *En se regroupant, on est toujours plus forts et mieux représentés ! L'Union départementale de l'économie sociale et solidaire (Udess) Hautes-Alpes est un lieu d'échanges et de mobilisation pour la vingtaine d'organismes qui ont décidé sa création, parmi lesquels la Mutuelle Action Sociale 04-05, la Mutuelle de France 04-05 et la délégation départementale Hautes-Alpes de la Mutualité Française Paca. Denis Philippe, le délégué départemental, assure actuellement la présidence de l'Udess, qui "tourne" entre les différentes familles de l'économie sociale à savoir les mutuelles bien sûr, mais aussi les associations et les coopératives.*

Quelles actions menez-vous concrètement ?

J-C.E : *Outre sa mission de représentation et d'aide des entreprises de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes, notre association est l'interlocutrice des services de l'Etat et des collectivités locales. Nous venons par exemple d'obtenir la mise en place prochaine par la préfecture du département d'une table ronde sur l'avenir des entreprises d'insertion par l'activité économique qui rencontrent des difficultés financières. Autre initiative : les entreprises de l'ESS, le plus souvent de petite taille, n'ont pas de représentation syndicale. L'Udess a pu intégrer la commission paritaire interprofessionnelle départementale (CPID) qui réunit les employeurs et les organisations syndicales de salariés des Hautes-Alpes.*

Comment votre mutuelle relaie-t-elle dans ce cadre l'appel à la mobilisation lancé par le mouvement mutualiste ?

J-C.E : *Nous avons diffusé auprès de tous nos contacts de l'ESS la pétition nationale des Mutuelles de France et les avons invités à la signer en ligne sur le site de la FMF ! L'Udess peut être le point de départ d'une mobilisation commune sur des thèmes qui nous rassemblent comme la protection sociale. Nous travaillons également avec la délégation départementale de la Mutualité Française sur la préparation des meetings régionaux décidés par la FNMF pour sensibiliser la population à la remise en cause de notre modèle de Sécurité Sociale. Nous pourrons nous appuyer sur la récente consultation menée auprès des Hauts-Alpins pour laquelle nous avons recueilli pas moins de 1300 questionnaires* (lire page 5).

Quelles sont les perspectives de l'Udess pour l'année 2011 ?

J-C.E : *Dans les Hautes-Alpes, on recense près de 600 employeurs de l'ESS, soit 10 % des entreprises. Nous avons devant nous un gros travail de lobbying pour nous retrouver de plus en plus nombreux au sein de l'association. L'Udess vient d'organiser son 5ème forum de l'ESS à Gap autour du thème* "Innovation et territoire". *Cette manifestation a été une réussite, notamment en termes de participation et de qualité des échanges. Nous sommes sur la bonne voie !*

Brèves

Unions de regroupement des Mutuelles de France

La fusion-absorption est votée

L'Assemblée générale de la Fédération des Mutuelles de France a décidé le 23 novembre d'engager un processus de fusion-absorption des unions de regroupement mutualistes (URM) par la FMF. Ces URM deviendront des délégations territoriales selon une procédure et un calendrier à définir avec effet rétroactif au 1er janvier 2011. Cette évolution, rendue possible par les transformations statutaires intervenues ces dernières années, tant à la FNMF qu'à la FMF, devrait apporter plus de souplesse en allégeant les contraintes pour une optimisation accrue de notre intervention.

Brèves

Agenda

14 décembre
Assemblée générale de la Mutualité Française (FNMF) à Paris. Election d'Etienne Caniard à la présidence de la FNMF.

17 décembre
Assemblée générale de la Mutuelle de France Prévoyance à La Baume à Aix en Provence.

20 décembre
Assemblée générale des Mutuelles de France Méditerranée à La Baume (Aix en Provence).

30 mai au 1er juin 2011
Congrès de la Fédération des Mutuelles de France (FMF) à Ajaccio.

Structuration territoriale de la Mutualité Française

La séparation de l'activité fédérative et de l'activité gestionnaire des services de soins et d'accompagnement mutualistes (Ssam) est désormais aboutie sur l'ensemble du territoire en application de la réforme statutaire de la FNMF.

Dans nos régions :

> En Corse, la mission fédérative est assurée par l'union régionale de la Mutualité Française Corse sous la présidence de Dominique Baldacci (MGC) tandis que le réseau des Mutuelles de France bénéficie dans chacun des départements du statut d'unions territoriales. Ces dernières sont présidées par Jean-Pierre Fabiani pour la Corse du Sud et par Sylvain De Lucia pour la Haute-Corse.

> En Languedoc-Roussillon, toutes les anciennes unions départementales FNMF se sont transformées en unions territoriales de gestion des Ssam et la mission fédérative a été confiée à la Mutualité Française Languedoc-Roussillon présidée par Jean-Claude Rousson.

> En Paca, une nouvelle union régionale régie par le livre I du code de la Mutualité a été constituée le 21 juin dernier pour la mission fédérative. Jean-Paul Benoit (FMF) a été élu à sa présidence.
L'ancienne structure a évolué pour devenir une union territoriale de gestion des Ssam sous la dénomination de Mutualité Française Paca Ssam. Dominique Trigon (Unités) en a été élu président le 25 octobre 2010.

Parcours vallonné pour les participants à cette première édition d'initiation à la marche nordique !

© Mutuelle de France Sud / C. Salsano

Marches nordiques

Dans le cadre “d'Octobre rose”, les Mutuelles de France Méditerranée ont organisé le 16 octobre, avec le concours de la Mutuelle France Sud et des Mutuelles Santé Plus, la première édition d'initiation à la marche nordique labellisée "Rencontres santé Priorité santé mutualiste" simultanément à Marseille au Parc de Montredon et à la base nature de Fréjus.

Cette manifestation gratuite, ouverte à tous publics, visait à sensibiliser à l'importance du dépistage des cancers, en particulier du cancer du sein et à encourager la pratique d'une activité sportive pour préserver la santé. La marche nordique est une nouvelle discipline ludique, facile à pratiquer quel que soit l'âge et simple d'accès à la ville comme à la campagne.
Cette initiative a été développée pour la deuxième année consécutive dans les jardins du Luxembourg à Paris ainsi que dans plus de dix villes de France en partenariat avec les Comités pour la santé des femmes. Son succès en fera sans nul doute un événement national dans les prochaines années.